

PROMENEURS DU NET



Objectifs

Assurer une présence éducative sur les réseaux sociaux pour les professionnels de l'Action sociale de Loir-et-Cher.

Orienter les utilisateurs des réseaux sociaux dans leurs différents projets.

Contexte

Le dispositif Promeneurs du Net a été lancé par la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF) pour répondre au constat du désinvestissement des jeunes de 12 à 25 ans envers les structures en charge de les accueillir d'une part, et de l'absence d'encadrement pédagogique dans les réseaux sociaux d'autre part, alors que ces derniers constituent pourtant pour eux un espace de mobilisation important. Depuis 2018, le Bureau information jeunesse de Loir-et-Cher (BIJ41) a été nommé coordinateur du dispositif pour assurer le déploiement du dispositif et l'accompagnement des professionnels de l'Action sociale de Loir-et-Cher sur les réseaux sociaux.

Déroulement de l'action

En règle générale, les Promeneurs du Net entrent en contact sur Internet avec des jeunes qu'ils connaissent déjà du fait de leur activité d'éducateur, d'animateur ou de référent famille. Le Promeneur se rend disponible pour répondre aux sollicitations des jeunes via les réseaux que les jeunes utilisent. Les Promeneurs font beaucoup d'éducation et de prévention (éducation à l'information et mise en garde contre les fake news, sexualité, harcèlement, radicalisation...), mais aussi de l'orientation professionnelle (orienter vers des formations ou des institutions).

1 à 2 fois par an, le BIJ41 lance un appel à candidatures auprès de différents organismes d'action sociale pour savoir s'ils souhaitent participer au projet. Chaque Promeneur du Net est libre d'organiser son temps de veille, soit au fil de l'eau, soit en mettant en

Public cible

Jeunes de 12 à 25 ans, parents, professionnels.

Principe

Des professionnels de l'éducation suivent l'activité de jeunes présents sur les réseaux sociaux pour réagir à leurs publications, les informer sur différents thèmes et les orienter vers des institutions ou des dispositifs susceptibles de les aider dans leurs démarches.

place une permanence hebdomadaire. Le professionnel mobilisé sera formé spécifiquement et devra assurer *a minima* 2h de présence éducative par semaine dans la «Rue numérique». La structure gestionnaire du Promeneur du Net s'engage à mettre en place les conditions favorables à l'exécution de sa mission. Des temps complémentaires de regroupements, formations et analyses des pratiques ont lieu chaque année.

Résultats

En 2020, 31 Promeneurs du Net sont investis sur le Loir-et-Cher. La liste de leurs noms et coordonnées est disponible à : www.infojeune41.org (onglet Promeneurs du Net).

Les Promeneurs étant susceptibles d'être sollicités sur des sujets dépassant leur cœur de métier, une «Charte Ambassadeur Référent» a été élaborée pour constituer un réseau de personnes ressources mis à leur disposition pour répondre à leurs questions. Ces Ambassadeurs s'engagent également à diffuser toute information susceptible d'intéresser les Promeneurs et à promouvoir le dispositif auprès des acteurs de leur réseau professionnel.

Perspectives

Développement de l'accompagnement à la parentalité.

Accompagnement des Promeneurs du Net en place dans leur présence éducative.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :
CAF du Loir-et-Cher, déployé par le Bureau information jeunesse de Loir-et-Cher.

Partenaires financiers :
Caisse d'allocations familiales du Loir-et-Cher, Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP), Agence régionale de la Santé, Contrat de ville.

Budget de fonctionnement :
25 000 € par an.

Date de début de l'action : 2018

Pour en savoir plus :

www.promeneursdunet.fr

Contact

Noémie Wartelle
Coordinatrice départementale
des Promeneurs du Net
Bureau Information Jeunesse de Loir-et-Cher
coordination-pdn-41@infojeune41.org,
02.54.78.55.78.